

Lecture européenne du droit naturel

(Jacques Bouineau)

Les recherches que nous poursuivons depuis quelques années sur les réalités institutionnelles et politiques de l'Europe nous ont conduit à confirmer l'idée assez banale qu'il n'existe pas une, mais deux Europe¹, celle du Nord et celle du Sud. Les conceptions du pouvoir n'y sont pas les mêmes, la notion de *res publica* non plus, la traduction juridique du pouvoir pas davantage². De manière plus précise, nous avons consacré une réflexion particulière à la notion de contrat social au sein de la problématique européenne, publiée dans la même collection voici peu³. Nous ne souhaitons pas revenir sur tous ces points, mais élargir la réflexion autour d'une idée qui fait actuellement l'objet d'enseignements de master et qui s'inscrit dans les problématiques de l'heure du CEIR sur les rapports entre les pouvoirs civils et religieux.

Nous nous proposons donc de rechercher ici quels sont les thèmes communs principaux de la littérature de droit naturel, en prenant des exemples divers, mais cohérents. Le premier texte retenu sera celui de Pufendorf, *Les devoirs de l'homme et du citoyen tels qu'ils lui sont prescrits par la Loi Naturelle*⁴. Dans sa préface, Pufendorf écrit : « Tout le monde peut voir du premier coup d'œil, que je ne me suis proposé autre chose que de donner à la Jeunesse un Abrégé court, & si je ne me trompe, clair & méthodique, des principales matières du Droit Naturel⁵ »⁶. La deuxième source sera constituée par Holberg⁷, *Voyage de Niels Klim dans le monde souterrain*⁸, et *Pensées morales par M. le baron de Holberg. Traduites du danois par M. I.B.D.R.D.P. et divisées en deux tomes*⁹. La troisième source comprendra des déclarations des droits de l'homme : la française de 1789 et deux américaines (celles de Virginie et de Pennsylvanie), retenues à titre d'illustration de textes devant servir à réglementer une réalité concrète.

¹ V. Jacques Bouineau, *Histoire européenne des institutions, I^{er}-XV^e siècle*, Paris, Litec, 2004, n° 480.

² Nous avons abordé ces différents points à travers plusieurs ouvrages ou articles, que l'on trouvera mentionnés dans notre site (<http://www.jacques-bouineau.fr> - rubrique « recherches », sous rubrique « Histoire européenne des institutions »).

³ « Personne, *persona* et contrat social », in actes du XIX^e colloque de l'AFHIP, 6 et 7 septembre 2007, Aix-en-Provence, PU, 2008, p. 187-210.

⁴ Dans la traduction de Jean Barbeyrac, Caen, Centre de philosophie politique et juridique, 1984, 2 t. (édition anastatique de celle de 1741).

⁵ Il y renvoie bien évidemment à son *opus magnum* : *Le droit de la nature et des gens*. Afin de ne pas dépasser le volume qui nous est fixé dans le cadre de ce travail, nous préférons recourir à la version abrégée.

⁶ T. I, p. XXXVI.

⁷ Pour rédiger sa première œuvre, *Introduction à l'Histoire des principaux Royaumes européens, continuée jusqu'à notre Epoque (Introduktion til de fornemste europæiske Rigers Historie fortsat indtil disse Tider)*, écrite en 1711, il s'inspire de l'ouvrage de Pufendorf, *Einleitung zu der Historie der vornehmsten Reiche und Staaten*, qui datait de 1682. Et c'est encore *Le droit de la nature et des gens* qui sert de modèle à son *Introduction à la Connaissance du Droit naturel et des Gens (Introduktion til Natur- og Folke-Rettens Kundskab)*, 1716. Il existe donc une filiation intellectuelle entre Pufendorf et Holberg. Pour une présentation du personnage, voir Jacques Bouineau, « Navires et gens de mer chez Holberg », collection *Méditerranées*, Paris, L'Harmattan, à paraître et se reporter au travail de Kathrine Sørensen Ravn Jørgensen, à l'adresse suivante : www.uniurb.it/Uborse/sorfra.doc

⁸ Paris, Stock, 1949, 308 p. (édition de la bibliothèque de l'Arsenal).

⁹ *Pensées morales par M. le baron de Holberg. Traduites du danois par M. I.B.D.R.D.P. et divisées en deux tomes. Tome I.* A Copenhague, aux dépens du traducteur et compagnie. Par E.H. Berling, imprimeur de la cour. MDCCXLIX. BnF, 8-S-2387 (1) et *Pensées morales par M. le baron de Holberg. Traduites du danois par M. I.B.D.R.D.P. Tome II.* A Copenhague, MDCCXLVIII. Aux dépens du traducteur et compagnie. BnF, 8-S-2387 (2)

Nous rechercherons d'abord s'il existe une évolution de la notion de droit naturel en fonction de l'époque (XVII^e, milieu XVIII^e, fin XVIII^e), ensuite s'il existe une opposition entre textes personnels et théoriques d'auteur et textes collectifs à portée pratique. Puis nous réfléchirons sur le lien entre luthéranisme et élaboration théorique. Nous nous interrogerons enfin sur la notion de « droits » de l'homme et sur celle de « devoirs » de l'homme.

Afin de rendre compte de ces différentes réflexions, nous proposons de considérer quelle est la matrice originelle de l'homme (I) dans le droit naturel, puis de voir comment sont définis les attributs naturels de l'homme (II).